

**Comité Départemental de la
Retraite Sportive du Doubs
CODERS 25**

24 rue Louis Duplain
25000 Besançon

Comité directeur du CODERS 25

Membres élus :

- Alain BOBILLIER
- Rémi BRENDEL (Sec.)
- Françoise CHAMAGNE
- André CHOLLEY
- Jacky CLAUDET (VP)
- Marie-Claire CLAVEQUIN
- Mireille CLERC
- Jacques DUSSOUILLEZ
- Jocelyne DUSSOUILLEZ
- Maurice FARGEAS
- Claude GADY (Président)
- Geneviève GADY
- Gérard LOYE
- Jean-Marie PARRENIN (Trés.)
- Justin POURCHET
- Robert TALLONE (VP)
- Patricia TASSI
- Marie-France TEYSSIEUX
- Christiane THIOU (Sec. Adj.)
- Gilbert VOLCKMANN
- Madeleine VOLCKMANN

Personnes ressource :

- Colette BURDET
- Alain FAIVRE

Vérificatrices aux comptes :

- Colette BURDET
- Thérèse LEMOINE

Invités :

- Jean-Marie LALLEMENT (Prés. RSBO)
- Michel ROLLAND (Prés. RSSV)
- Patrice MARION
- Daniel VAN LABEKE
- CDOS
- CORERS
- Michel JACQUES (Médecin régional)

Assemblée générale du CODERS-25

Besançon, 12 avril 2018

Madame, Monsieur,

Tous les adhérents des clubs de retraite sportive du Doubs sont cordialement invités à assister à l'assemblée générale du CODERS-25 qui aura lieu :

Jeudi 24 mai 2018 à 15h
Salle Proudhon, Espace Ménétrier (derrière la mairie) – 25800 VALDAHON

Ordre du Jour :

- ✓ Accueil par le président Claude Gady et émargement des participants,
- ✓ Rapport d'activité par le secrétaire,
- ✓ Rapport financier par le trésorier,
- ✓ Rapport des vérificatrices aux comptes et vote du quitus,
- ✓ Projet de budget 2018,
- ✓ Rapport moral par le président,
- ✓ Élection de deux nouveaux membres du Bureau directeur,
- ✓ Cooptation de Daniel Van Labeke,
- ✓ Intervention des invités,
- ✓ Agenda du Comité,
- ✓ Questions diverses,
- ✓ Verre de l'amitié.

Seuls les membres élus du Comité directeur désignés ci-dessus ont voix délibérative mais l'ensemble des adhérents des clubs de retraite sportive du Doubs peut participer aux débats. Un membre du Comité directeur qui serait empêché peut compléter et faire parvenir le pouvoir ci-joint à un autre membre du Comité¹.

Les présidents des clubs RSBM, RSBO, RSBT, RSGB, RSH, RSPDV, RSPO et RSSV sont sollicités pour diffuser cette invitation aux adhérents de leur association.

En espérant que vous pourrez assister à cette réunion, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleures salutations.

Pour le Président du Coders-25, Claude Gady, le secrétaire



Rémi Brendel

¹ Rappel : un membre du Comité directeur ne peut détenir plus de deux pouvoirs (art. 6.2 des statuts du Coders-25).



**Comité Départemental
de la Retraite Sportive du Doubs
CODERS-25**

24 rue Louis Duplain – 25000 Besançon

J.O. du 30 janvier 2010
Agrément Jeunesse et Sports N° 34.S.206

Pouvoir

Je soussigné(e) :
membre du Comité directeur du CODERS-25 donne pouvoir à M. ou Mme :

.....

à l'effet de me représenter à l'assemblée générale du CODERS-25 qui doit avoir lieu le **mercredi 24 mai 2018** et à celles réunies ultérieurement sur le même ordre du jour dans le cas où cette assemblée ne pourrait délibérer à la majorité requise, pour prendre part à toute délibération, émettre tout vote ou s'abstenir sur les questions à l'ordre du jour, signer tout procès-verbal et pièce, et généralement faire le nécessaire.

Fait à : le :

(faire précéder la signature de la mention « bon pour pouvoir »)

Signature :

Rappel :

Un membre du Comité directeur ne peut détenir plus d'un pouvoir (art. 6.2 des statuts du CODERS-25).

Important

Deux sièges sont à pourvoir au Bureau directeur du CODERS-25 :

- **Trésorier ou Trésorière adjoint(e) (création)**
- **Vice-Président(e) (remplacement de Monique Magnin démissionnaire)**

Toute personne licenciée dans un club de Retraite sportive du Doubs peut faire acte de candidature.

Les candidatures peuvent être envoyées :

- par courrier postal sur papier libre adressé au Président :
M. Claude Gady
24, rue Duplain
25000 BESANÇON
- par courriel : claude.gady@numericable.fr ou remi.brendel@wanadoo.fr
- par SMS ou message téléphonique au président (06 72 56 52 26) ou au secrétaire (06 07 55 70 57)

Les présidents des clubs RSBM, RSBO, RSBT, RSGB, RSH, RSPDV, RSPO et RSSV sont invités à diffuser cet appel aux adhérents de leur association et à susciter des candidatures.

Rappel :

Le Comité départemental a pour mission :

- D'organiser, promouvoir et développer la pratique sportive pour les personnes de plus de 50 ans en respectant les règles techniques et de sécurité des disciplines sportives concernées ;
- De valoriser les bienfaits de l'activité physique sur la santé et la préservation du capital santé des licenciés ;
- De promouvoir et valoriser le « sport senior santé[®] » : maintien des capacités physiques des seniors grâce à la multi activité ;
- De favoriser le lien social, promouvoir la convivialité principalement par la pratique en groupe d'activités physiques et sportives et accessoirement par des activités créatives, artistiques et culturelles.

Ces missions se déclinent en deux types d'actions principaux :

- Le développement (création et assistance aux nouveaux clubs) ;
- La formation (prise en charge financière et gestion administrative de la formation des animateurs).